



*Signataire : Masha Alimi*

*Date de dépôt : 14 avril 2025*

## **Question écrite**

**Comment le canton prépare et informe la population genevoise en cas de crise majeure ?**

Cela ne fait pas si longtemps, les habitants de quelques communes du canton de Genève ont été informés de l'eau impropre à la consommation un dimanche sans que des mesures précises et coordonnées aient été prises. La population concernée a reçu durant cette journée des informations contradictoires ayant entraîné panique, affolement et incertitude.

Par ailleurs, face aux risques liés aux événements tels que séismes, coupures prolongées de courant, ruptures d'approvisionnement d'eau potable ou encore inondations, il est primordial de s'assurer d'actions coordonnées afin de rassurer la population et d'éviter toute panique et imprévisibilité.

Au vu des enjeux et des potentielles conséquences sur la sécurité des personnes et des infrastructures, nous nous interrogeons légitimement sur le niveau de préparation des autorités cantonales.

A ce titre, le Conseil d'Etat est invité à répondre aux questions suivantes :

- 1. Quelles sont les procédures actuellement prévues par le canton pour faire face à des urgences telles que des inondations, des séismes, des coupures de courant prolongées ou d'eau ?***
- 2. Existe-t-il des plans de coordination, interservices, interdépartementaux, intercommunaux, ainsi qu'un lien avec les autorités fédérales dans ce cadre ?***
- 3. Le Conseil d'Etat a-t-il prévu une stratégie de communication proactive à destination de la population afin d'éviter toute panique et de permettre une gestion cohérente et efficace des situations de crises ?***

**4. *Des campagnes d'information, de sensibilisation ou des exercices de simulation sont-ils envisagés ou déjà en cours ?***

Que le Conseil d'Etat soit remercié de ses réponses.